

Programme de Développement local de la Commune de Baïdiam en Mauritanie

Une commune nommée Baïdiam

La commune de Baïdiam est située en Mauritanie, dans la région du Guidimakha, et fait frontière avec le Mali à l'est et avec le Sénégal au sud. D'une superficie de 800 km², la commune compte près de 15'000 habitants répartis sur 21 villages constitués

principalement des communautés Soninkés, Peuhls et Maures. Les activités dominantes de la population sont l'agriculture, l'élevage et la commercialisation des produits naturels.



Forage d'un puits

Les débuts du processus

Depuis 1999, la commune de Baïdiam s'est engagée dans un processus de développement local impliquant l'ensemble de sa population. A cet effet, elle a initié un intense travail de consultation et d'animation qui a vu émerger des instances de concertation et de développement représentatives des diverses communautés de la commune. Sur la base d'un diagnostic de territoire, ces instances de concertation ont défini un premier programme de développement local destiné d'une part à tester ces nouveaux modes de décision, et d'autre part à

réaliser quelques actions définies comme prioritaires par la population, dans le domaine de l'eau potable, de la santé, de l'éducation, ...Ce programme est aujourd'hui terminé. Il a permis de vérifier que, malgré les inévitables problèmes rencontrés, le processus initié par la commune est valable et permet une réelle implication des populations et une amélioration de leurs conditions de vie. Une évaluation a d'ailleurs été menée par un consultant externe, et permis de cerner les points faibles et les points forts de ce fonctionnement.

Un nouveau programme

En tenant compte des remarques et des propositions émanant de cette évaluation, les instances de la commune de Baidiam ont élaboré un nouveau programme de développement local, portant sur les 4 prochaines années et qui constitue le présent projet. Parmi les objectifs spécifiques de ce programme on retrouve la mobilisation et la participation de toute la population au développement. Sont également évoqués le

développement durable et la gestion des ressources naturelles notamment le potentiel agro-sylvo-pastoral, l'amélioration des infrastructures communautaires de base en matière d'eau potable, d'éducation, de santé et d'aménagements de piste, ainsi que l'amélioration de la rentabilité des activités économiques afin de garantir un revenu permettant aux populations de se stabiliser dans leur village.

Les axes d'interventions

Pour atteindre ces objectifs, les instances de concertation ont défini quatre axes d'interventions, chacun se traduisant ensuite dans le projet par un certain nombre d'actions budgétées. Ces axes sont :

- le renforcement des capacités des acteurs et la consolidation de la dynamique de mobilisation sociale autour d'un programme de développement communal ;
- l'appui aux organisations socio-économiques et culturelles de base, qui

constituent le relais du développement communal;

- la gestion durable des ressources naturelles et la maîtrise des eaux de surface pour améliorer la production des activités agro-sylvo-pastorales et sécuriser la situation alimentaire des populations ;
- la poursuite des réalisations d'équipements communautaires de base en y associant les populations pour garantir leur pérennité.

Conclusion

Ce projet est cohérent, tient compte de l'expérience acquise ces dernières années, s'inscrit dans une logique de participation qui renforce la paix et la démocratie dans cette région, et permet aux populations

d'être les acteurs de leur développement. La seule autonomie qui manque actuellement à la commune de Baidiam est d'ordre financier et c'est pourquoi nos partenaires mauritaniens nous ont soumis leur projet,

qui s'inscrit tout à fait dans la logique de notre stratégie programme.

